



## Conditions Générales d'utilisation

### ACHETEURS /ART'COURSE

Les présentes conditions générales d'utilisation définissent les conditions d'utilisation des services proposés sur [www.galerieartcourse.com](http://www.galerieartcourse.com), et les droits et obligations des parties concernées, à savoir l'Association du Corbeau, gérant la Galerie Art'Course et de sa boutique en ligne l'**Artiste** et l'**Acheteur**.

L'Association du Corbeau met en relation des Acheteurs et des Artistes aux fins d'acquérir et vendre les œuvres sélectionnées par elle.

L'Association du Corbeau a la qualité d'intermédiaire et n'est qu'un tiers au contrat conclu entre l'Artiste et l'Acheteur.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont consultables en ligne et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page du site.

Elles peuvent être complétées le cas échéant par des conditions de ventes particulières pour certains services ou fonctionnalités, lesquelles complètent les présentes conditions générales.

En cas de contradiction entre lesdites conditions générales, ce seront les conditions générales particulières qui prévaudront.

### 1. Identification Galerie Art'Course

Le Site et les Services sont exploités par l'**Association du Corbeau** N° Siret **489 739 00029** dont le siège social est au 49a rue de la course 67000 STRASBOURG

Pour toute demande d'information ou en cas de réclamation, l'Association du Corbeau peut être contactée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : Association du Corbeau 49a rue de la course 67000 STRASBOURG

Mail : [contact@galerieartcourse.com](mailto:contact@galerieartcourse.com)

### 2. Modalités d'accès à la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau pour les Artistes et pour les Acheteurs

Peuvent bénéficier des services offerts par le site pour la commercialisation et la diffusion des œuvres toute personne physique majeure et capable et toute personne morale.

### 3. L'Acheteur

L'Acheteur peut se connecter librement sur **la boutique en ligne de la Galerie Art'Course**

**gérée par l'Association du Corbeau** , sélectionner une ou plusieurs œuvres et les mettre dans son panier.

#### **4. Vente des Œuvres sur la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau**

L'œuvre est achetée directement auprès de l'Association du Corbeau gérant la Galerie Art'Course et de sa boutique en ligne.

La vente de l'œuvre s'opère donc entre l'Association du Corbeau et l'Acheteur selon les conditions générales de vente auxquelles l'Acheteur a eu accès en ligne préalablement à la commande et auxquelles l'Acheteur et l'Artiste se sont expressément soumis.

A l'issue de sa commande, l'Acheteur reçoit un email de l'Association du Corbeau accusant réception de sa commande en lui indiquant qu'il recevra un email de confirmation de sa commande sous un délai maximum de (5) cinq jours, le temps de contacter l'Artiste.

L'Acheteur reçoit immédiatement avec l'email de confirmation, un reçu de paiement comprenant l'œuvre achetée avec son coût total TTC de l'œuvre.

L'Association du Corbeau informe sans délai l'Artiste de la commande afin que celui-ci puisse confirmer la disponibilité de l'œuvre.

La disponibilité de l'œuvre doit être confirmée par l'Artiste à l'Association du Corbeau dans un délai maximum de 5 (cinq) jours.

A défaut de réponse de l'Artiste dans les délais, l'œuvre est réputée indisponible. L'Association du Corbeau en informe donc l'Acheteur au nom de l'Artiste, et la commande est alors annulée. L'Acheteur sera remboursé du prix de sa commande dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours suivant l'annulation.

Si l'Artiste confirme la disponibilité de l'œuvre, L'Association du Corbeau adresse à l'Acheteur au nom de l'Artiste un email de confirmation de commande qui constitue la validation définitive de celle-ci.

Simultanément à la validation de la disponibilité de l'œuvre par l'Artiste, L'Association du Corbeau a l'obligation d'établir sa facture conformément qu'il transmettra à l'Acheteur.

##### **4.1 Autour du prix de vente :**

Les frais de douane, le cas échéant seront à la charge de l'Acheteur.

Par ailleurs, si l'œuvre proposée à la vente par l'Artiste l'est également sur un autre Site ou dans tout autre lieu de commercialisation, autre que la vente en atelier par l'Artiste lui-même, le prix de l'œuvre mentionné sur la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau ne devra en aucun cas dépasser le prix d'ores et déjà affiché par ailleurs.

#### **5. Paiement de l'œuvre par l'Acheteur**

Le paiement de(s) œuvre(s) s'effectue via le site internet **de la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau** avec les moyens de paiement proposés par le site de L'Association du Corbeau.

L'Association du corbeau établit une facture pour l'Acheteur dès que l'œuvre lui est livrée par l'artiste.

Cette facture mentionne le prix de vente de l'œuvre TTC (frais de livraison et commissions galerie compris), conformément à ce qui avait été annoncé lors de la commande.

Après expiration du délai de rétractation de 14 jours et sous réserve que l'Acheteur n'ait pas exercé ledit droit, l'Association du Corbeau reversera à l'Artiste le prix de vente après déduction de sa Commission sous réserve de la bonne réception de l'œuvre par l'acheteur.

## **6. Livraison opérée par l'Artiste**

L'Artiste est responsable de l'expédition de(s) œuvre(s) figurant sur la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau

La livraison s'effectuera dans les 20 jours à compter de la confirmation de la commande à l'adresse d'expédition renseignée au préalable par l'Acheteur.

### **6.1. Organisation de la Livraison des Œuvres par l'Artiste**

Les Artistes sont responsables de l'expédition de leurs œuvres.

Il appartient à l'Artiste :

- de fournir au transporteur une adresse d'expédition précise et conforme à celle mentionnée par l'Acheteur lors de sa commande
- d'expédier l'œuvre dans un délai de 20 jours suite à la confirmation de commande, sauf meilleur accord entre l'Artiste et l'Acheteur
- de se conformer à toutes les réglementations locales et internationales en matière d'expédition et de douane.

Par ailleurs, l'Artiste sera seul responsable de l'emballage et de la protection de l'œuvre.

Si un retard de livraison ayant conduit l'Acheteur à résilier la vente est dû au non-respect, par l'Artiste, du délai prévu pour l'expédition de l'œuvre, l'Association du Corbeau se réserve le droit de facturer à l'Artiste sa Commission ainsi que les frais bancaires éventuels.

## **7. Exercice du droit de rétractation par l'Acheteur**

Les Artistes s'engagent à respecter le droit de rétractation des Acheteurs, selon les dispositions légales et les modalités contractuelles telles que prévues dans les conditions générales de vente.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'Acheteur dispose d'un délai calendaire de 14 (quatorze) jours pour se rétracter à compter de la date de réception de l'œuvre.

Cette rétractation peut se faire sans aucun motif et n'engendrera aucune pénalité pour l'Acheteur à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge et dont il devra s'acquitter.

Il est expressément mentionné que les frais de retour restent à la charge de l'Acheteur.

L'œuvre devra être retournée à l'Artiste directement aux coordonnées mentionnées sur la facture rétractation et dans un délai de 15 jours maximum à compter de l'envoi d'un email de rétractation.

L'Artiste doit confirmer à l'Association du corbeau la réception par lui de l'œuvre en cas d'exercice du droit de rétractation par l'Acheteur. A défaut d'information donnée par l'Artiste à l'Association du Corbeau dans le délai de 30 jours suivant la communication à l'Artiste de la rétractation de l'Acheteur, l'Artiste sera réputé avoir récupéré l'œuvre et l'association du corbeau pourra en tirer toutes conséquences.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice, certificat...).

La facture d'achat doit être retournée à l'Association du Corbeau.

L'Acheteur sera considéré comme responsable de toute détérioration de l'œuvre lors de son retour à l'Artiste.

Les frais de retour restent à la charge de l'Acheteur.

Le remboursement sera effectué dans un délai maximum de 14 jours à compter de la réception,

par l'Artiste, de l'œuvre retournée par l'Acheteur.

**Les œuvres endommagées ou salies ne sont pas reprises.**

## **8. Obligations générales des Artistes envers l'Association du Corbeau et l'Acheteur**

8.1 L'Artiste est seul responsable du choix et de la réalisation des formalités, notamment fiscales et sociales, et de tous les paiements des impôts et cotisations de toutes natures qui lui incombent en conséquence la vente de ses œuvres par l'intermédiaire du site de l'Association du Corbeau. La responsabilité de l'Association du Corbeau ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

8.2 L'Artiste s'engage à informer l'Association du Corbeau de toute réclamation d'un Acheteur et de ses suites ainsi que d'une rétractation et ses suites.

8.3 L'Artiste est seul responsable de la livraison, de l'emballage et de la protection de l'œuvre pour son transport.

8.4 L'Artiste est seul responsable de la protection de ses droits de propriété intellectuelle sur les œuvres qu'il choisit de présenter à la vente sur le site et du respect desdits droits. Il décharge expressément l'Association du Corbeau de toute obligation notamment de surveillance et de toute responsabilité à ce titre.

L'Artiste autorise expressément et à titre gratuit l'Association du Corbeau à reproduire ses œuvres et leur description (en français et toutes langues étrangères), y compris toutes marques ou logos des Artistes, sur le site et plus généralement dans le cadre de sa communication.

Cette autorisation est donnée pour le monde entier et pendant toute la durée des relations entre la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau et l'Artiste.

8.5 L'Artiste s'interdit d'utiliser les données personnelles des Acheteurs, notamment à des fins commerciales

8.6 L'Artiste s'interdit de réaliser la vente d'une Œuvre à un Acheteur qui l'a contacté par la boutique en ligne de la Galerie Art'Course gérée par l'Association du Corbeau sans passer par celle-ci.

## **9. Responsabilité de l'Artiste – Vendeur**

Les Artistes proposant leurs œuvres sur la boutique en ligne de l'Association du Corbeau garantissent aux Acheteurs que lesdites œuvres, proposées à la vente, bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation et conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les œuvres apparemment abîmées ou endommagées ou ne correspondant pas à la commande passée
- de la garantie légale des vices cachés

Si à réception, l'Acheteur constate que l'œuvre livrée présente un défaut, ou est endommagée, il devra informer l'Artiste, sur tout support durable, du défaut constaté en lui envoyant tout justificatif utile, notamment sous la forme de photographies, dans un délai maximum de 5 jours à compter de leur livraison.

L'Artiste devra procéder aux vérifications nécessaires et proposer à l'Acheteur la restauration ou

le remplacement de l'œuvre dans la mesure du possible.

Si la restauration et/ou le remplacement de l'œuvre sont impossibles, l'Acheteur sera remboursé de l'intégralité du prix payé pour cette œuvre par tout moyen utile, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours calendaires suivant la date à laquelle l'Artiste aura informé l'Association du Corbeau de l'impossibilité de restaurer ou remplacer l'œuvre.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel l'œuvre est livrée, qu'il appartient à l'Acheteur de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, de négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur.

La garantie de l'Artiste est, en tout état de cause, limitée au remplacement, restauration ou au remboursement de l'œuvre non conforme ou affectée d'un vice.

L'Artiste garantit l'authenticité de l'œuvre.

## **10. Relations l'Association du Corbeau – Artiste - Acheteur**

**10.1. Association du Corbeau est libre du choix des Artistes et des Œuvres mis en ligne sur son Site.**

**10.2. Association du Corbeau intervient en qualité d'intermédiaire aux fins d'achat et/ou de vente d'œuvres à partir du site.**

Sa responsabilité ne peut pas être engagée au-delà.

L'Association du Corbeau agit au nom des Artistes ou des Acheteurs.

**10.3 Le site pourra faire l'objet d'opérations de maintenance.**

D'une façon générale, l'Association du Corbeau ne saurait être responsable de difficultés ou impossibilités provisoires d'accès au Site qui seraient la conséquence d'opérations de maintenance ou qui seraient dues à des perturbations des réseaux ou à toute autre cause extérieure et également en cas de force majeure.

10.4. L'Association du Corbeau s'engage à fournir les services avec diligence étant précisé que l'Association du Corbeau n'est tenue qu'à une obligation de moyens.

## **11. Communication**

L'Association du Corbeau est libre de sa communication sur son site, ou ailleurs et dans les relations avec les Acheteurs ou le public.

## **12. Version de référence**

La version française des présentes conditions générales d'utilisation fera foi en cas de divergences avec les autres versions en langue étrangère.

## **13. Données à caractère personnel**

L'Association du Corbeau pratique une politique de protection des données personnelles ainsi qu'exposée dans ses mentions légales du site dont l'Artiste déclare avoir pris connaissance.

## **14. Langue**

Les présentes conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seront traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## **15. Loi applicable et tribunaux compétents**

La loi française est applicable.

Pour tous les litiges concernant l'Association du Corbeau et/ou les Artistes et/ou les Acheteurs, les tribunaux de Strasbourg (France) seront exclusivement compétents.

L'Acheteur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de médiation de la consommation ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation.

## **Annexe I – Dispositions relatives aux garanties légales**

Article L.211-4 du Code de la Consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.211-5 du Code de la Consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.211-12 du Code de la Consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.211-16 du Code de la Consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du Code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

## **Annexe II - Formulaire de rétractation**

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si l'Acheteur souhaite se rétracter de la commande passée via le site Art Course Boutique de l'Association du Corbeau

A l'attention de :

« Nom et Prénom de l'Artiste »

« Adresse de l'Artiste »

Je vous notifie par la présente ma rétractation portant sur la vente de l'œuvre ci-dessous :

Commandée le :

Reçue le :

Nom de l'Acheteur :

Adresse de l'Acheteur :

Signature de l'Acheteur :

Date :

(Adresser ce courrier en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception à l'Artiste)